



# Procès-Verbal

## Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du Lundi 15 mars 2021

Président : M. Pierre LONGERE,

Présents : MM. Jean-Pierre HERMEL, Vincent CANDELA.

### COUPE DE FRANCE 2020/2021

---

#### **REGLEMENT :**

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but**, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

#### **FMI :**

L'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE dès le tour de cadrage. L'envoi doit s'effectuer dès la fin de la rencontre et à 20 heures au plus tard, **sous peine de sanction financière.**

#### **HORAIRES DES 8<sup>ème</sup> de FINALE COUPE DE FRANCE :**

- RED STAR (N1) / OLYMPIQUE LYONNAIS : jeudi 8 avril 2021 à 19 heures
- GFA RUMILLY VALLIERES (N2) / LE PUY 43 AUVERGNE (N2) : mercredi 7 avril 2021 à 16h45

### COURRIER RECU

---

#### **CRTIS :**

Désignation du représentant au sein de la Commission Régionale des Coupes : M. Roland GOURMAND. Noté

Pierre LONGERE,

Président de la Commission

Jean-Pierre HERMEL,

Secrétaire de séance